



Campus Réunion

Règlement Intérieur 2020/2021

Table des matières

INTRODUCTION	3
INFORMATIONS FINANCIÈRES	
1. PAIEMENT	
1.1 Frais de scolarité	4
1.2 Reçu	4
INFORMATIONS ACADÉMIQUES	
1. ÉTUDIANT	5
2. HORAIRES, LIEU ET DATES DES COURS	5
2.1 Horaires et lieu	5
2.2 Dates	5
3. COURS	5
4. PARTICIPATION PRATIQUE	5
5. Q.C.M / ACTIONS - DÉFIS D'AMOUR	
5.1 Q.C.M	5
5.2 Actions - Défis d'amour	5
6. ATTESTATION DE SUIVI	5
7. SOUTIEN PEDAGOGIQUE ET SPIRITUEL	5

POLITIQUE ÉTUDIANTE

1. ADMISSION ET CONTACT DES ÉTUDIANTS	6
2. DONNÉES PERSONNELLES	6
3. POLITIQUE NON-DISCRIMINATOIRE	6
4. ENFANT	6
5. CODE DE CONDUITE	6
6. LOUANGE ET ADORATION	6
7. PRÉSENCE EN CLASSE	6
8. PROCÉDURE ET POLITIQUE DE L'ÉCOLE	
8.1 Perturbations	7
8.2 Véhicules et objets de valeur	7
8.3 Entretien des lieux	7
8.4 Matériel et instruments	7
8.5 Annonces	7
9. TENUE VESTIMENTAIRE	7
10. VISITEURS	7
11. RADIATION	7
12. LOGO ET NOM DE L'ÉCOLE	7

INTRODUCTION

Nous réalisons que la principale mission des ministères comme listée dans Éphésiens 4:11 est d'équiper les saints pour l'oeuvre du ministère (Éphésiens 4:12) avec la Parole de Dieu car **2 Timothée 3:16** dit **Toute Écriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, 17 afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne oeuvre. (LSG)**

La recherche de la connaissance de DIEU, en La personne de notre Seigneur Jésus-Christ est primordiale. Jésus est la représentation parfaite de Dieu. C'est Lui la parfaite théologie. Plus nous connaissons Jésus et plus nous connaissons Dieu. L'enseignement de la Parole doit nous conduire à une rencontre avec le Sauveur de notre âme. Nous ne parlons donc pas de la connaissance intellectuelle, mais de la connaissance de la Vérité, cette connaissance de la Vérité qui libère, qui nous rend libre d'aimer, malgré les injustices, malgré les tempêtes, les trahisons... Cette connaissance spirituelle de la Parole qui est Christ Lui-même nous délivre aussi de la destruction du mensonge, de l'ignorance. Car l'ignorance, c'est les ténèbres, mais la connaissance de Christ, c'est la lumière... **Osée 4:6 Mon peuple est détruit, parce qu'il lui manque la connaissance. Puisque tu as rejeté la connaissance, Je te rejetterai, et tu seras dépouillé de mon sacerdoce ; Puisque tu as oublié la loi de ton Dieu, J'oublierai aussi tes enfants (LSG)**

Notre Mission

Dans Matthieu 28:19, le Seigneur nous commande de faire des nations des disciples. Il ne nous dit pas de faire uniquement des gens des disciples, mais aussi des nations... Pour marcher dans le commandement que Christ nous a donné, l'école a pour ligne directrice d'établir le Royaume des cieux dans les coeurs des enfants de Dieu et au travers d'eux ; c'est à dire, dans la société en affermissant en eux, le fondement qu'est Christ (La Parole) et en permettant aux diverses destinées de se libérer et de s'exprimer de manière efficace par la puissance du Saint-Esprit et la réalisation d'actions et de projets qui apportent à notre société la guérison et une solution inspirée.

L'école Destinée a pour objectif d'équiper les chrétiens pour faire d'eux des disciples puissants afin qu'ils deviennent des acteurs du changement dans le monde. Des disciples de Jésus, non pas pour aller au ciel, mais des disciples de Jésus pour amener le ciel !! **Matthieu 6:10 que ton règne vienne ; que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel (LSG) Romains 1:16 Car je n'ai point honte de l'Évangile : c'est une puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit, du Juif premièrement, puis du Grec (LSG)**

Nos valeurs fondamentales

Ephésiens 2:10 Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes oeuvres, que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions. (LSG)

L'école Destinée se veut être un lieu où les valeurs ci-dessous sont manifestées :

- L'amour : aimer Dieu, c'est être pressé par l'amour pour se mettre au service de son prochain
- La passion : garder intact le feu de Dieu dans nos coeurs pour accomplir Sa mission
- L'honneur : chercher toujours à traiter les autres comme étant au dessus de soi
- L'inspiration : être un exemple qui donne envie de suivre Jésus
- Les relations : chercher à investir, préserver, construire, restaurer les relations car le peuple de Dieu est une famille
- L'excellence : donner le meilleur de soi sans tomber dans le perfectionnisme
- La générosité : savoir donner à Dieu et aux autres ce qui nous coûte.

Contact et Communication de l'Ecole Destinée

Nous vous invitons à visiter nos sites www.ecoledestinee.com, www.uneviettransformee.com, notre page Facebook : Ecole Destinée et Instagram 'Ecole Destinée'.

Coordonnées de l'équipe : 06.92.29.01.07

Adresse du siège : 143 Ancienne RN3 Local N°5 97432 RAVINE DES CABRIS

mail : contact@ecoledestinee.com

INFORMATIONS FINANCIÈRES

1. PAIEMENT

1.1 Frais de scolarité

Les frais de scolarité ne sont pas remboursables, et toute année commencée est due, sauf cas exceptionnel validé par l'école Destinée.

Nous proposons 3 types de paiement : cf tableau ci-dessous :

	En 1 fois	En 5 fois		En 8 fois	
	Total	Mensualités	Total	Mensualités	Total
€	500 €	110€ x 5	550 €	75€ x 8	600 €

Le 1er paiement est à régler immédiatement lors de l'inscription. Les autres mensualités seront présentées les mois suivants, à la date d'inscription.

(Exemple : si votre 1er paiement a été fait le 2 septembre, jour de votre inscription, les autres paiements seront présentés le 2 octobre, le 2 novembre....)

1.2 Reçu

Seuls les reçus officiels de l'école seront reconnus comme preuves de paiement. Par conséquent, il est demandé à l'étudiant de conserver les reçus qui lui seront envoyés par mail lors de votre paiement.

INFORMATIONS ACADÉMIQUES

1. ETUDIANT

Est défini comme « étudiant inscrit » toute personne dont l'inscription a été validée par l'école, étant à jour de ses paiements et est présente aux cours.

2. HORAIRES ET LIEU, DATES DES COURS

2.1 Horaires et lieu :

Les cours auront lieu à la Nordev - 1 rue du Karting 97490 Sainte Clotilde. Les horaires des sessions de cours vous seront communiqués ultérieurement. En cas de changement d'horaire ou de lieu, l'administration de l'école vous tiendra informé.

2.2 Dates :

La rentrée aura lieu le **samedi 5 septembre 2020**. Les dates des sessions de cours vous seront communiquées ultérieurement. En cas de changement de date, l'administration de l'école vous tiendra informé.

3. COURS

Les dates de cours en présentiel (sous réserve de l'évolution favorable de la crise du Covid-19) viennent compléter les cours prévus au programme (accessibles via le portail étudiant, au format vidéo et téléchargeables au format PDF). Le planning de déblocage des cours vidéos vous sera remis à la rentrée. Lors des 3 rdv en présentiel, tous les étudiants seront réunis en même temps (quel que soit le parcours choisi). Durant l'année, il est prévu 8 webinars. Les dates vous seront communiquées ultérieurement. Avant la rentrée, chaque étudiant recevra un code d'accès qui devra être personnalisé par ses soins ultérieurement.

En raison du droit à la propriété intellectuelle, les cours, notes, vidéos, messages audio (CD, DVD) ou tout autre matériel de l'école, restent la propriété de Destinée. Ces supports ne peuvent être prêtés, donnés, distribués, vendus ou vus par des personnes non inscrites comme étudiant(e)s. Cette clause concerne les étudiants passés, présents et futurs de l'école. Aucun matériel ne doit être utilisé, reproduit, ou transmis, sous quelque forme et moyens que ce soit.

4. PARTICIPATION PRATIQUE

Nous encourageons vivement l'étudiant inscrit à Destinée à servir dans son église locale.

5. Q.C.M - ACTIONS /DÉFIS D'AMOUR

Beaucoup de ministères puissants n'étaient pas les plus érudits, mais ils ont reconnu et obéi à l'appel de Dieu, à la voix du Saint-Esprit. Le but n'est pas seulement d'accroître la connaissance intellectuelle, même si cela est biblique et « bon », mais aussi, de mettre l'accent sur la connaissance spirituelle de la Vérité de la Parole de Dieu et le ministère de l'Esprit. Le succès dans le ministère n'est pas déterminé par la réussite d'un Q.C.M mais par le caractère et le cœur.

5.1 Q.C.M

Les QCM seront à disposition en ligne sur le portail étudiant. Les étudiants recevront via une notification ou un mail les dates d'ouverture des QCM.

5.2 Actions - Défis d'amour

Nous encourageons chaque étudiant à mettre en pratique les cours reçus et à mettre en place des projets, des actions et/ou des défis d'amour.

6. ATTESTATION DE SUIVI

Une attestation de suivi sera attribuée aux étudiants à la fin de l'année.

7. SOUTIEN PEDAGOGIQUE ET SPIRITUEL

Vous aurez la possibilité, si vous avez besoin, d'accéder à un soutien pédagogique (concernant les cours) et spirituel (requête de prière, conseil...)

POLITIQUE ÉTUDIANTE

1. ADMISSION ET CONTACT D'UN ÉTUDIANT

L'âge minimum pour s'inscrire à l'école est de 16 ans en cours d'année, sauf autorisation exceptionnelle de l'école.

L'administration enregistre les contacts de tous les étudiants, il est donc essentiel pour l'école de pouvoir les joindre à tout moment. Les étudiants doivent dans les plus brefs délais informer le secrétariat de tout changement d'adresse, numéro de téléphone ou autres informations et modifier leur profil sur leur Portail Etudiant.

2. DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique. Aucune de ces données personnelles ne sera communiquées en dehors de ce cadre. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le secrétariat : contact@ecoledestinee.com

3. POLITIQUE NON DISCRIMINATOIRE

L'école Destinée accepte des étudiants de sexe masculin ou féminin et de toute origine. L'école Destinée ne tolère pas le racisme ou le sexisme.

4. ENFANT

Pour le bon fonctionnement de l'école, la présence d'enfants de tout âge n'est pas acceptée en cours.

5. CODE DE CONDUITE

Le respect d'un style de vie digne est indispensable pour chaque croyant. Nous croyons qu'il est de la responsabilité de chaque étudiant inscrit à l'école de vivre une vie exemplaire.

6. LOUANGE ET ADORATION

Les cours pourront commencer par un moment de louange et/ou d'adoration. Tous les étudiants sont tant que possible encouragés à prendre part à ce moment.

7. PRÉSENCE EN CLASSE

Une feuille de présence sera mise à disposition à chaque cours et devra être signée par chaque étudiant. En cas d'absence à un cours, nous invitons l'étudiant à prévenir le secrétariat par téléphone, mail ou sms.

8. PROCÉDURE ET POLITIQUE DE L'ÉCOLE

8.1 Perturbations

L'utilisation de téléphone portable, de lecteur MP3, Dictaphone, appareil photo, caméra, magnétophone ou tout autre appareil d'enregistrement ne sont pas autorisés en cours. Il est demandé à chaque étudiant de mettre leur téléphone portable en mode vibreur ou silencieux.

8.2 Véhicules et objets de valeur

L'école Destinée n'est pas responsable de la sécurité des biens des étudiants. Les étudiants sont donc priés de ne pas laisser sans surveillance des objets de valeurs et des biens personnels dans la salle de cours.

8.3 Entretien des lieux

Les lieux doivent être maintenus propres. Les étudiants sont encouragés à respecter les lieux (ex : garder les toilettes propres).

8.4 Matériel et instruments

Les instruments de musique et autres matériels techniques, ne doivent en aucun cas être manipulés sans autorisation. Cela inclut les microphones, les cameras, les télévisions, la climatisation... dans les salles de cours.

8.5 Annonces

Toute annonce en dehors du cadre de l'école ne peut être faite sans autorisation préalable (y compris tract, prospectus à but commercial ou autre).

9. TENUE VESTIMENTAIRE

À certaines occasions spéciales, un code vestimentaire pourra être mis en place et vous sera annoncé par avance.

10. VISITEURS

Un étudiant peut emmener des visiteurs au cours de l'année scolaire, mais il devra au préalable en informer le secrétariat de l'école.

11. RADIATION

Les impayés ou autre non respect de ce règlement peuvent entraîner une radiation immédiate qui sera notifiée par l'administration de l'école.

12. LOGO ET NOM DE L'ÉCOLE

Les logos et le nom de l'école Destinée restent la propriété intellectuelle de l'école et ne peuvent être utilisés à des fins personnelles et commerciales.